



HAL
open science

Politisation, dépolitisation, repolitisation : les reconfigurations des rapports entre culture et politique au niveau local

Vincent Dubois

► To cite this version:

Vincent Dubois. Politisation, dépolitisation, repolitisation : les reconfigurations des rapports entre culture et politique au niveau local : Introduction, "Le politique, l'artiste et le gestionnaire". La politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re) configurations locales et (dé)politisation de la culture, Editions du Croquant, 274 p., 2012. halshs-00746416

HAL Id: halshs-00746416

<https://shs.hal.science/halshs-00746416>

Submitted on 29 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vincent Dubois(avec Clément Bastien, Audrey Freyermuth et Kévin Matz), *Le politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Broissieux, Editions du Croquant, 2012.

Introduction. Politisation, dépolitisation, repolitisation : les reconfigurations des rapports entre culture et politique au niveau local, par Vincent Dubois

Comment les modes de politisation de la culture ont-ils évolué depuis le développement de l'action publique dans ce domaine au début des années 1960 ? De quelle manière cette évolution s'articule-t-elle aux transformations des rapports entre agents des champs culturel et politique ? Quelles sont les traductions de ce double changement sur les modes d'élaboration et les orientations des politiques culturelles ? Et finalement quels en sont les effets sur le mode de fonctionnement du champ culturel ? Telles sont les questions qui guident la réflexion proposée dans cet ouvrage. Avant de formuler les hypothèses que l'on souhaite envisager pour tenter d'y apporter quelques réponses, précisons sous quel angle nous allons les aborder.

Les rapports entre culture et politique constituent, pour paraphraser Durkheim, « un phénomène tout moral qui, par lui-même, ne se prête pas à l'observation exacte ni surtout à la mesure » (Durkheim, 1986, p. 28). C'est afin de « substituer au fait interne qui nous échappe un fait extérieur qui le symbolise et étudier le premier à travers le second » (*ibid.*) qu'on abordera ces rapports d'un point de vue particulier et forcément partiel : celui des politiques culturelles locales en France. Nous nous situons ainsi dans la perspective d'une sociologie historique des politiques culturelles, visant à restituer les relations effectives d'agents des champs politique et culturel en vue d'une offre publique de culture dont la production a des effets en retour sur le fonctionnement du champ culturel. Cette perspective se veut complémentaire de travaux qui, davantage focalisés sur les artistes et leur rapport au politique, n'accordent qu'une place secondaire à l'intervention publique¹. Elle se veut également complémentaire de travaux qui, symétriquement, abordent les politiques publiques de la culture du point de vue essentiellement interne des institutions ou de la « gouvernance », laissant au moins partiellement de côté leur inscription dans le fonctionnement du champ culturel en même temps que leurs implications proprement politiques (Vion, Le Galès, 1998 ; Saez, 2004a et 2004b ; Helie, 2007).

On considère, avec d'autres, que « c'est peut-être à l'échelle des politiques locales que l'ambiguïté des relations entre art et politique se révèle la plus saillante pour l'analyse » (Dufournet *et. al.*, 2008, p. 8). Nous avons ainsi privilégié une analyse localisée, dont les principes sont exposés plus en détail à la fin de ce livre. Rappelons simplement ici que, malgré les représentations communes persistantes, une part essentielle des politiques culturelles – et en tout cas de leur financement – se joue au plan local, et notamment municipal. Sans pour autant faire l'hypothèse d'un primat du « local » sur le « national », et

1. Pour ne prendre que quelques exemples récents de travaux français, sont étudiés de ce point de vue les rencontres entre expression artistique et contestation sociale ou politique (Balasinski, Mathieu, 2006), les modalités de l'engagement politique des artistes (Roussel, 2010) des intellectuels et des écrivains (Sapiro, 2009) et ce qu'elles doivent aux logiques propres au champ de production culturelle (Lambert, Matonti, 2001), ou encore les conceptions des rapports entre art et politique et leur confrontation dans l'action publique (Menger, 2001).

en se dégagant du particularisme de tel ou tel territoire, l'analyse localisée constitue ainsi un complément nécessaire aux recherches conduites à d'autres niveaux (Dubois, 1999a). Ce choix a aussi ses raisons méthodologiques. Une telle analyse permet de saisir des groupes concrets – par exemple les bénévoles, militants associatifs et intermédiaires culturels constitutifs de ce qu'on a appelé les « nouvelles classes moyennes » (Bidou Zachariassen, 2004) – et non des collectifs agrégés dans des relations statistiques ; d'appréhender des individus dans la complexité de leur trajectoire sociale (un élu promu socialement et culturellement à l'occasion de son engagement politique, un artiste devenu gestionnaire) et non réduits à leur position statutaire ; de s'attacher à des alliances ou des conflits réels (mobilisation pour la création d'un équipement ou « affaire » entre un élu et un acteur culturel) et pas seulement à des rapports de force entre collectifs reconstruits pour les besoins de l'analyse. Il ne s'agit pas là d'un parti pris d'empirisme, consistant à privilégier « les rapports réels entre les choses » au détriment des « rapports conceptuels entre les problèmes », pour reprendre la formulation de Max Weber ; plutôt de la conception selon laquelle, en cette matière comme dans d'autres, on peut d'autant mieux construire sociologiquement les problèmes qu'on les saisit dans des situations qui les rendent directement observables empiriquement.

Cette analyse localisée des rapports entre culture et politique s'efforce de rendre compte des configurations qui dessinent, à un moment donné, l'espace et la structure dynamique des relations entre des agents sociaux engagés à divers titres dans la production d'une politique culturelle². Ces configurations se révèlent beaucoup plus complexes que la confrontation bilatérale entre « l'artiste et le prince », pour reprendre cette formule consacrée qui s'avère plutôt métaphorique. Le « prince » est en effet rarement seul. Les choses se jouent généralement moins dans les interactions directes entre un élu et un producteur culturel qu'au sein de relations d'interdépendances dont le circuit s'allonge et se complexifie à mesure de l'élaboration du système relationnel qui fonde les politiques culturelles et de l'institution des positions propres à ce système (adjoints délégués à la culture, collectifs d'associations, fonctionnaires spécialisés, directeurs d'institutions, *etc.*).

Ces configurations se forment, se stabilisent, évoluent et laissent place à d'autres. Notre analyse vise dès lors également à rendre compte de leur succession. Celle-ci peut être consécutive à l'apparition de nouveaux « joueurs » (Elias, 1993), à l'instar des « gestionnaires culturels » dans la décennie 1980. Elle peut intervenir suite à la disparition d'autres (ceux qu'on appelait les « militants culturels » dans les années 1970). Elle peut être liée aux changements des règles du jeu (consulter les associations locales ou déléguer aux spécialistes), ou encore à la variation de la valeur des atouts (le capital politique collectif du discours partisan ou le crédit de la consécration médiatique). Au-delà d'une simple restitution de cette succession, la prise en compte aussi systématique que possible de ces différentes variables nous permettra d'esquisser des hypothèses sur les enchaînements causaux qui y conduisent.

Précisons d'emblée qu'on ne peut prétendre ici restituer toute la complexité de ces configurations et de leur changement. Il est notamment impossible de rendre compte dans son intégralité de la différenciation interne à ces systèmes d'interdépendance : même s'ils en sont parties prenantes, le « champ territorial » des politiques du rock (Brandl, 2009) ou celui de l'animation socioculturelle (Proust, 1993) n'ont que peu de choses à voir avec la structuration institutionnelle et professionnelle des musées locaux (Poulard, 2010) ou « l'espace des engagements associatifs artistiques d'une commune » (Morinière, 2007p. 197-220) pour ne prendre que ces exemples. Sans méconnaître ces variations sectorielles, on a pris ici le parti

². Emmanuel Négrier utilise la notion de « configuration territoriale » pour rendre compte plus généralement des systèmes de relation dans lesquels se dessinent les politiques locales, entre autres dans le secteur culturel (Négrier, 2005).

de ne pas en faire un principe d'analyse ou de choix des terrains, au profit d'un point de vue plus global. Il faudrait ensuite, plus qu'on ne peut le faire ici, inscrire ces relations localisées dans les échanges établis à d'autres niveaux, notamment sous la forme institutionnalisée des « partenariats » et autres « contrats » avec le ministère de la Culture (Poirrier, Rioux, 2000 ; Poirrier, Rizzardo, 2009) et ce qui est désormais désigné dans le discours officiel comme la « co-construction des politiques culturelles ». L'angle retenu ici conduit à n'intégrer que partiellement cette dimension. On pourrait également rendre compte de façon plus complète de ce que les modes d'investissements des élus dans la culture doivent aux transformations intervenues dans leur recrutement, leur manière de faire de la politique et dans les structures partisans : on ne fait qu'esquisser les effets culturels locaux du « déclin » du parti communiste (Pudal, 2009), de la professionnalisation et de la rétractation des réseaux du parti socialiste (Lefebvre, Sawicki, 2006) ou de la « droitisation » du champ politique (cf. successivement chapitres 2, 3 et 4). Nos enquêtes, forcément partielles, ne suffisent donc pas à une reconstitution complète et systématique mais n'en proposent pas moins un ensemble d'hypothèses et d'éclairages qui tendent à y contribuer.

On souhaite sur cette base esquisser les trajectoires de politisation des questions culturelles. On reprendra ici la perspective tracée par Jacques Lagroye qui définit la politisation à la fois comme la conversion de faits sociaux de diverses natures (pratiques, relations, événements, *etc.*) en objets relevant de la sphère politique, et comme l'effet en retour de ce processus sur les faits ainsi convertis (Lagroye, 2003, p. 4). Il s'agira plus précisément, en laissant de côté l'opposition entre ce qui relèverait de la vie politique (*politics*) et ce qui tiendrait aux politiques publiques (*policy*), de rendre compte de la manière dont des pratiques, des systèmes d'échange ou des produits culturels revêtent explicitement un statut politique (c'est-à-dire sont intégrés à la logique des affrontements politiques) et-ou deviennent des objets de l'intervention publique. Il s'agira dans le même temps d'essayer de saisir ce que ces différentes formes de conversion politique font aux objets, pratiques et acteurs culturels.

De telles conversions n'ont rien d'évident. L'autonomisation des champs de la production culturelle (Bourdieu, 1992) et la domination d'une conception de la culture comme relevant de la sphère privée voire individuelle ont considérablement compliqué sa politisation dans les démocraties libérales, où elle a souvent été assimilée à un travers caractéristique des régimes autoritaires. La constitution de politiques publiques de la culture, en France à partir des années 1960, a de ce point de vue représenté une rupture, rendant possibles et progressivement légitimes l'intervention culturelle d'agents du champ politique et le traitement en des termes politiques des questions culturelles. Cette forme de politisation n'est évidemment pas totalement pacifique. Elle renvoie à des affrontements internes au champ politique, au moment de l'instauration de la Ve République et du pouvoir gaulliste (cf. chapitre 1), dans la logique des oppositions entre la droite et la gauche (l'investissement culturel ayant pu fonctionner comme un marqueur de la gauche, quand le fait même d'aborder politiquement les questions de culture était traditionnellement mal considéré au sein de la droite traditionnelle, cf. chapitre 4), mais aussi dans les affrontements internes à la gauche (la spécification d'une politique *culturelle* étant plus nette et précoce dans les municipalités communistes, voir chapitre 2 et Fayet, 2011, p. 290-334). Cette politisation procède en revanche moins du conflit entre espaces sociaux concernés (politique *vs* culturel) que d'alliances et d'échanges divers entre des agents des champs politique, bureaucratique et culturel engagés dans la production et la promotion d'une politique de la culture au nom notamment de la « démocratisation culturelle ».

Le conflit – politique – entre les niveaux local et national au début des années 1960 oppose ainsi deux formes concurrentes d'alliances entre acteurs culturels et politiques, comme le montre la mobilisation d'élus et animateurs locaux face au nouveau ministère des Affaires

culturelles (chapitre 1). La double alliance *a priori* improbable entre des animateurs locaux et des élus, et entre des tendances politiquement opposées (centre-droit et communistes notamment), conduit à une politisation des questions culturelles (au sens de leur prise en charge par des agents politiques) inédite jusqu'alors dans sa visée de formalisation de l'action culturelle publique. Contrairement à ce que tend à faire accroire la vulgate historique les présentant comme un prolongement direct d'un héritage colbertiste, la centralisation des politiques culturelles n'avait rien d'inéluctable, mais constitue l'issue de ces conflits de compétence entre échelons local et national.

Au plan municipal, l'association variable dans le temps et selon les contextes sociopolitiques locaux d'élus, de militants associatifs et de professionnels de la culture fait se succéder trois phases du milieu des années 1950 au début des années 1990 : la politisation réussie des questions culturelles en vue du développement de l'intervention culturelle publique conduit à l'institutionnaliser, c'est-à-dire à lui conférer des structures, des agents et des logiques spécifiques qui finalement l'autonomisent des investissements politiques qui en étaient à l'origine. La mise en regard de deux monographies sur des villes moyennes révèle les formes différentes selon les configurations sociopolitiques locales d'une même évolution, plus généralement observable (chapitres 2 et 3). À une politisation reposant sur l'engagement conjoint d'agents des champs politique, bureaucratique et culturel, succède ainsi une forme de dépolitisation, en partie fondée sur le désenchantement de ceux qui, au travers de leur engagement culturel, avaient rêvé de « faire de la politique autrement » (Hatzfeld, 2005). Celle-ci repose sur une nouvelle configuration, constituée à partir de la fin des années 1980, davantage marquée par le partage des rôles entre ces différentes catégories d'agents et régie par une règle tacite de soutien politique sans intervention directe. La « démocratisation culturelle » constitue alors de plus en plus un mythe au sens où, comme les Grecs de l'antiquité étudiés par Paul Veyne (1983), les protagonistes des politiques culturelles y croient sans trop y croire, mais continuent quoi qu'il en soit à s'y référer. Les visées émancipatrices à l'égard des classes populaires ou des minorités comme, plus généralement, les horizons politiques de l'action culturelle n'ont pas forcément entièrement disparu. Mais, lorsqu'elles subsistent, elles sont retraduites dans le langage des professionnels de la culture ou de l'action publique territoriale, comme celui de la « politique de la ville » (Faure et Garcia, 2005 ; Lafargue de Grangeneuve, 2008) voire celui, plus ou moins technicisé, du « développement durable » et de la « diversité culturelle » promu au plan international³ et associé localement à la rhétorique du marketing territorial (Arnaud, 2008).

Si au cours de cette période, les systèmes de relations constitutifs des politiques culturelles locales et les systèmes de croyance et de justification qui y correspondent n'ont jamais été parfaitement stabilisés, le développement et l'institutionnalisation de ces politiques sont néanmoins allés de pair avec la formation progressive d'un *modus vivendi* à ces deux niveaux. Au premier, un partage des rôles – souvent implicite parfois revendiqué comme tel – confie la définition des grandes lignes politiques aux élus, réservant celle des contenus culturels aux acteurs culturels (artistes, directeurs d'équipements, médiateurs, « porteurs de projets » divers). Pour simplifier, la légitimité politique ne permet alors pas d'intervenir dans des questions considérées comme relevant d'un autre type de légitimité (culturel, cette fois), que seules la reconnaissance artistique ou la compétence professionnelle permettent de revendiquer. Au second plan, celui des systèmes de croyance et de justification, une conception tacite s'est imposée, qui conduit à mettre en avant les principes et objectifs spécifiquement culturels des politiques culturelles. L'aide à la création artistique, la préservation du patrimoine et surtout la sempiternelle « démocratisation culturelle » sous ses multiples déclinaisons ont constitué sinon toujours des « valeurs partagées » donnant sens à

3. Voir à ce propos « L'Agenda 21 de la culture » établi en 2004 : <http://www.agenda21culture.net/>

l'action au moins des compromis discursifs relativement stables. Non que d'autres orientations n'aient eu droit de cité, bien au contraire ; mais l'attractivité touristique, les retombées économiques ou « l'image de la ville » constituaient alors des arguments de second rang, mobilisés de façon plus ponctuelle et davantage par les élus, pour justifier les investissements d'une politique culturelle en mettant en avant ses possibles sous-produits.

Ce double *modus vivendi* a été au moins partiellement remis en cause. L'équilibre tacite des relations conférant aux acteurs culturels le rôle principal dans la définition des contenus culturels ou, à tout le moins, leur garantissant une grande indépendance dans le travail qu'ils effectuent en ce sens s'est trouvé peu à peu modifié. Les fameuses « contraintes budgétaires » ont en effet déplacé le centre de gravité des arbitrages culturels du côté des élus, de surcroît souvent au profit du chef de l'exécutif local ou de l'adjoint aux finances, au détriment de celui délégué à la culture. Leurs marges de manœuvre se sont elles-mêmes considérablement réduites, de sorte qu'on ne saurait surestimer le « pouvoir culturel » qu'auraient pris les élus ; parler en ces termes serait du reste inapproprié dans une situation où prévaut plus souvent un sentiment d'impuissance. Ils transfèrent cependant leurs propres contraintes aux acteurs culturels, qui ont largement perdu le rôle d'initiative que leur assurait un état antérieur du « jeu » des politiques culturelles locales (Friedberg, Urfalino, 1984a) où ils occupaient une position plus favorable. Les changements politiques conjoncturels (comme ceux liés aux alternances municipales) ou structurels (comme le développement de l'intercommunalité culturelle) ont plus précisément pu fournir l'occasion d'affirmer la légitimité d'une intervention politique (*i.e.* d'agents du champ politique) dans des questions culturelles (*i. e.* préalablement constituées comme relevant du fonctionnement interne du champ culturel et donc de la compétence exclusive de ses agents).

À rebours d'une politisation reposant sur l'alliance entre élus et agents du champ culturel dans la perspective du développement de l'action culturelle publique et de l'instauration d'un système d'échanges « positifs » entre ses protagonistes, les conflits entre acteurs culturels et politiques qui se développent à partir de la seconde moitié des années 1990 sont caractéristiques d'une politisation *contre* les politiques culturelles au sens où elle repose sur des conflits qui remettent en cause ce système d'échanges et les modalités si ce n'est la conception de ces politiques. De telles affaires restent minoritaires et sont bien loin de constituer la nouvelle règle du jeu culturel local. Elles témoignent cependant sous une forme particulièrement visible de l'évolution plus générale qui a rendu leur développement possible (Chapitre 4). L'investissement culturel des structures de coopération intercommunales est bien loin de cette logique où le conflit est largement mis en scène : il relève plutôt à l'inverse de l'affichage d'un « consensus communautaire ». Mais il procède lui aussi d'une logique propre aux élus, qui interviennent dans ce domaine surtout à des fins de promotion de l'intercommunalité et de son territoire, et ne le font que dans la mesure où cela ne bouleverse pas les intérêts municipaux. Présentée comme une perspective de relance de l'intervention publique pour la culture au plan local, l'intercommunalité culturelle s'opère ainsi de manière surtout fragmentée et en dehors des logiques propres au secteur concerné (Chapitre 5). Selon des logiques partiellement spécifiques mais en lien avec le déplacement de leur centre de gravité du côté d'élus eux-mêmes soumis à des contraintes de justification plus fortes, le compromis « culturel » des politiques culturelles autour notamment du discours de la démocratisation a lui aussi été ébranlé. Il est peu à peu devenu pensable et dicible – ne serait-ce que pour tenter de préserver les moyens qui leur sont alloués – que les politiques de la culture poursuivent d'autres fins que principalement culturelles et notamment, au nom du « développement local », des finalités économiques énoncées sous les formes « modernes » et enchantées de la « créativité » (Chapitre 6). C'est sans doute dans les appels incantatoires au mécénat que l'on saisit le mieux les faux-semblants d'une économicisation qui, si elle inscrit bien les logiques économiques comme nouvel horizon des politiques culturelles, ne se traduit

guère par une diversification effective du financement de la culture auquel les entreprises privées contribuent finalement fort peu (Chapitre 7). Surpolitisation d'un côté, économicisation de l'autre, ces deux tendances en partie contradictoires se rejoignent dans une logique commune de remise en cause des spécificités des politiques culturelles et, partant, de l'autonomie du champ culturel. Elles ne sont ni l'une ni l'autre propres à l'échelon local ; l'analyse à ce niveau contribue cependant à mieux les saisir et, partant, à éclairer nos questions initiales sur l'évolution des rapports entre culture et politique.

Les trois premiers chapitres et l'annexe méthodologique de cet ouvrage sont des versions remaniées de textes déjà publiés, successivement : « Pour la culture et contre l'État ? La FNCCC au début des années 1960 », in Poirrier P. *et. al.*, *Jalons pour l'histoire des politiques culturelles municipales*, Paris, Documentation française, 1995, p. 51-82 ; « *Aggiornamento* culturel et refoulement du politique. L'action culturelle dans une municipalité communiste (Givors, 1953-1993) », in Dubois V., dir., *Politiques locales et enjeux culturels : les clochers d'une querelle (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Documentation française, 1998, p. 361-385 ; « Du militantisme à la gestion culturelle », in Gaubert C., Lechien M.-H. et Tissot S., dir., *Reconversions militantes*, Presses universitaires de Limoges, 2006, p. 139-162 (qui reprend sous une forme remaniée la version anglaise, « Dilemmas of the institutionalisation process. From cultural mobilisation to cultural policies », *International Journal of Cultural Policy*, 10 (3), 2004, p. 331-349) ; *Institutions et politiques culturelles locales : éléments pour une recherche socio-historique*, Paris, Documentation française, 1996, 70 p.. Je remercie la Documentation française, le Comité d'histoire du ministère de la Culture (en particulier Geneviève Gentil), les presses universitaires de Limoges et l'*International journal of cultural policy* d'en avoir autorisé la reprise. Les autres textes sont inédits. Parmi ceux-ci j'ai rédigé l'introduction et la conclusion générales, ainsi que le chapitre 4 avec Kévin Matz. Les chapitres 5, 6 et 7 sont dus respectivement à Audrey Freyermuth, Kévin Matz et Clément Bastien. Merci à Antonin Dubois et à Adélaïde Bargeau pour leur aide ainsi qu'à Patrick Lehingue et Gérard Mauger pour leurs relectures.

Cet ouvrage est dédié à la mémoire d'Augustin Girard, qui a œuvré pendant près de cinquante ans aux échanges entre sciences sociales et politiques de la culture.

Vincent Dubois, juin 2011